

INFOLETTRE – RÉSIDENTS ET FAMILLES

Hébergement

INFO-PANDEMIE COVID -19 – 26 JUIN 2020

Suite des étapes du déconfinement des CHSLD

Parmi les étapes de déconfinement des CHSLD, tel que mentionné dans l'Infolettre du 19 juin, nous amorcerons, à compter de ce vendredi, l'accueil du personnel embauché par le résident et sa famille, le retour des bénévoles et l'accès aux coiffeuses dans les centres d'hébergement. Les bénévoles, les coiffeuses ainsi que tout autre contractuel venant offrir des soins et services au sein de l'organisation recevront une formation sur les mesures de prévention à respecter dans les centres d'hébergement.

Précision concernant les visites

Depuis le 20 juin, une précision à la directive ministérielle reçue la veille est venue restreindre légèrement le nombre maximal de visiteurs autorisé par résident. Le maximum est maintenant établi à deux visiteurs par résidents, incluant le proche aidant, s'il y a lieu.

De plus, tous les visiteurs doivent signer un registre à leur arrivée, incluant les coordonnées téléphoniques, afin d'être rapidement contactés par une autorité de santé publique advenant une éclosion dans le centre d'hébergement.

Nous vous rappelons que les mesures de protection, tels la distanciation sociale, l'hygiène des mains et le port du masque, doivent être appliquées rigoureusement par tous. Nos portiers et les membres de nos équipes assureront une vigie pour le respect de ces mesures.

Mise à jour des sites en éclosion

Pour les sites ou unités en éclosion figurant sur la liste ci-dessous, le déconfinement se fera à un rythme différent.

- Centre d'hébergement de l'Hôtel-Dieu-de-Saint-Hyacinthe : Unité du Parc Aile A, l'Unité de la Gare (au complet) et l'Unité prothétique du Palais;
- Centre d'hébergement René-Lévesque au complet;
- Centre d'hébergement du Chevalier-De Lévis au complet.

Pour le moment, ces trois centres d'hébergement maintiennent les mesures qui sont présentement en vigueur avec la présence de proches aidants seulement, sans visiteurs, tant que leur statut en éclosion demeure le même. Les résidents du Centre d'hébergement Andrée-Perrault peuvent maintenant accueillir des visiteurs.

Coiffeuses

Nous établissons présentement les règles à suivre afin d'assurer le respect des mesures de prévention et contrôle des infections. Le retour des coiffeuses au sein de nos établissements se fera graduellement au courant des prochains jours. À noter que les services de coiffure ne sont pas accessibles aux résidents hébergés dans les unités ou CHSLD en éclosion COVID-19.

Si vous avez des préoccupations concernant cette situation, n'hésitez pas à contacter le chef d'unité.

La Direction adjointe du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées – hébergement